



Dossier de presse

Annecy, le 5 février 2020

Le service national universel



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

A qui s'adresse le Service National Universel (SNU) ?

A tous les jeunes de **15, 16 ou 17 ans** qui souhaitent participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Les objectifs du service national universel

4 objectifs pour être acteur de sa citoyenneté:

- Transmettre un socle républicain
- Renforcer la cohésion sociale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Trois étapes clés

Le service national universel se déroule en 3 phases :

- i. Le séjour de cohésion pour lequel les jeunes volontaires seront répartis au plan national hors de leur département d'origine
- ii. Une mission d'intérêt général qui se déroulera entre la fin du séjour et le mois de juillet 2021
- iii. L'engagement volontaire, mission facultative dans le cadre du service civique par exemple

Le séjour de cohésion

Le séjour de cohésion dure 12 jours et sera organisé dans un département autre que celui d'origine du 22 juin au 3 juillet 2020.



Quel en sera le contenu?

Ce séjour s'articulera autour de sept thématiques :

- activités physiques, sportives et de cohésion
- autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
- citoyenneté et institutions nationales et européennes
- culture et patrimoine

- découverte de l'engagement
- développement durable et transition écologique et solidaire

Un point d'étape sur les compétences et l'orientation sera également fait au cours de ce séjour

La mission d'intérêt général

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module « découverte de l'engagement » dans des domaines tels que l'environnement, la citoyenneté, la santé, la solidarité, l'éducation...

Cette mission sera effectuée sur un minimum de 84 heures (ou deux semaines hors temps scolaire) dans des associations, collectivités territoriales, services publics ou en intégrant un corps en uniforme (pompiers, gendarmes...).

Elle peut revêtir la forme d'une participation à l'organisation d'un événement sportif ou culturel, de la contribution à un chantier de restauration...

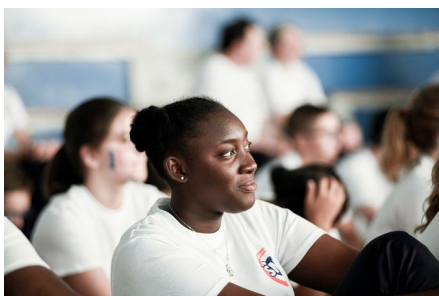
A l'issue de la mission, la structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture. Bonus : un accès en ligne à des cours du code de la route et au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.



L'engagement volontaire

A l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à une mission s'effectuant dans le cadre d'un service civique, d'un engagement en tant que jeune sapeur-pompier, de réserviste et dans des domaines très variés : sécurité, environnement, préservation du patrimoine, défense...

Cet engagement concernera les jeunes de 16 à 25 ans pour une durée de 3 mois à 1 an maximum.



Comment s'inscrire ?

A compter du 1^{er} février 2020 sur le site internet : snu.gouv.fr

Le SNU en Haute-Savoie

Les 2 sites choisis sont l'ISETA à Poisy (180 places) et le lycée agricole de Contamine sur Arve (100 places).

Des réunions d'information ont été organisées les 21 et 28 janvier derniers à destination des chefs d'établissements (lycées, centres de formation des apprentis, missions locales) et seront suivies par des réunions d'arrondissements pour informer les familles :

- mardi 11 février de 18h à 20h, salle du Parvis des Esserts, 36 rue du Marcellly à Cluses
- mercredi 12 février de 18h à 20h, salle Le Savoie, 7 rue Amédée 8 à Saint-Julien en Genevois
- jeudi 13 février de 18h à 20h, Espace Tully, 8 rue des Abattoirs à Thonon-les-Bains
- lundi 17 février de 18h à 20h, MJC de Meythet, 6 rue de l'Aérodrome à Meythet

Un dépliant a été transmis par les établissements aux jeunes et à leurs parents.